

Tri des patients

L'arrivée de la 2^{ème} vague due à ce maudit virus qui nous tourmente a incité les médias à évoquer un tri des patients en cas de pénurie dans les soins intensifs. Or, à la fin du printemps, l'AVIVO suisse, la FARES et le Conseil suisse des aînés ont manifesté fermement leur opposition aux critères de tri des patients basé sur l'âge. Une telle discrimination faisait en effet partie à ce moment-là des recommandations de l'Académie suisse des sciences médicales (SAMW).

Aujourd'hui, nous apprenons heureusement que la SAMW a révisé ses règles de tri éventuel. L'âge a perdu de son importance dans la sélection au profit d'une évaluation de la fragilité du patient quel que soit son âge. Nous en prenons note.

Toutefois, on ne saurait ignorer que les limites de la capacité d'accueil au sein des soins intensifs de nos hôpitaux ne sont ni naturelles, ni inéluctables, ni rigides. Ce sont de purs processus politiques. Cela fait partie d'une volonté de mettre les hôpitaux en concurrence et d'exiger des profits.

Une constatation qui justifie plus que jamais de rester actif et attentif à l'évolution de notre société quel que soit son âge. Actuellement, on voit bien à quel point les super économistes de la santé et leurs théories conduisent à imposer des prodiges pour faire fonctionner notre système de santé au lieu de favoriser la prévention de situations délétères.

L'AVIVO recommande à ses membres de rédiger des directives anticipées. On trouve des modèles (FMH versions courte ou longue) et propose des conseils au bureau.

L'AVIVO s'engage depuis des décennies en faveur de la défense des retraités et l'on voit à quel point c'est indispensable à tous les niveaux. Mais l'AVIVO tient aussi à inscrire cette lutte dans le souci d'une société harmonieusement intergénérationnelle. Même si l'apparition d'une pandémie a bousculé momentanément nos habitudes de rencontres et de partages. Les humains sont encore et toujours faits pour vivre ensemble. Sachons maintenir ces liens précieux, téléphonons, écrivons des messages et n'hésitez pas à appeler le bureau de l'AVIVO Lausanne 021 312 06 54, nous sommes là pour et avec vous!

Votre présidente Christiane Jaquet-Berger